



**Salon du livre  
de l'Outaouais**  
slo.qc.ca



**Maison  
des arts  
littéraires**

## **Politique écoresponsable de la Corporation du Salon du livre de l'Outaouais (SLO/MAL)**

Adoptée par le CA 9 septembre 2024, sera soumise à l'AGA 2025. Les principes sont déjà en application.

### **1. Avant-propos**

Cette politique vise à mettre en place des mesures et des actions favorisant l'adoption de pratiques plus vertes/écoresponsables de la part des employé·e·s, des fournisseurs et du public de la Corporation du Salon du livre de l'Outaouais. Ces actions permettront à long terme de réduire les impacts environnementaux, prendre en compte les impacts sociaux et assurer des retombées économiques locales lors de l'organisation d'événements.

Il est important de noter que ces pratiques sont préconisées, mais chaque individu peut choisir de les suivre ou non. Cependant, une priorité sera accordée à ceux et celles qui les respectent.

Cette politique sera révisée après la première année d'application, puis tous les cinq ans par la suite, afin de prendre en compte les diverses réalités, telles que les modulations du coût de la vie, les nouvelles pratiques dans le domaine et les politiques municipales, provinciales et fédérales déjà existantes.

### **2. Description**

La politique s'adresse aux employé·e·s et aux fournisseurs qui s'impliquent dans l'organisation des différentes activités et événements de la Corporation, ainsi qu'à ses participant·e·s.

### **3. Actions mises en place**

#### **a. Achats**

L'organisation d'événements nécessite d'effectuer des acquisitions : produits alimentaires, papeterie, objets promotionnels, location d'espaces, cadeaux... Avant de procéder à ces acquisitions, une réflexion quant à leur importance pour la réalisation de l'événement est nécessaire.

Dans le cas où un achat ne peut être évité, une sélection judicieuse du bien doit être réalisée afin qu'il contribue à la réduction des impacts sur l'environnement et au roulement de l'économie locale. Une priorité sera ainsi accordée à des produits :

- locaux
- biologiques et équitables, et possédant une certification environnementale reconnue
- réutilisables
- recyclables
- en quantité nécessaire
- limitant les impacts environnementaux liés au déplacement, si non locaux
- évitant l'utilisation de matières dangereuses
- peu ou pas emballés

#### b. Transports

Étant un organisme oeuvrant en événementiel, la Corporation est amenée à occasionner des déplacements qui contribuent à la pollution atmosphérique et aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Afin de limiter l'impact des déplacements et de diminuer la consommation d'énergie, les mesures suivantes sont préférées :

- déplacement en transport en commun, selon la situation (autobus, avion, train)
- covoiturage
- emplacement près de la clientèle ciblée
- lorsque possible, favoriser les activités extérieures qui requièrent peu l'utilisation d'électricité, de chauffage ou de climatisation
- favoriser des fournisseurs, des partenaires et des lieux de rencontre possédant une charte/conscience environnementale

#### c. Gestion des matières résiduelles

Toute organisation d'événements peut générer d'importantes quantités de matières résiduelles. Afin de favoriser une bonne gestion des matières résiduelles et de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, la Corporation privilégie :

- l'utilisation de produits peu ou pas emballés,
- la réduction de la production de déchets au minimum
- utiliser des nappes et des serviettes en tissu ainsi que de la vaisselle réutilisable
- permettre le tri des matières résiduelles sur place (mise à disposition des 3 bacs: compost, recyclage, déchets)

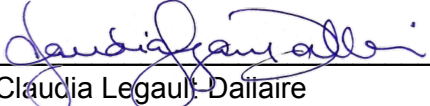
## **4. Réduction et sensibilisation**

Afin de devenir un organisme plus vert, la Corporation portera une attention particulière sur ses activités de communication et de sensibilisation. Des efforts particuliers seront réalisés afin de limiter leurs impacts négatifs, tout en profitant de celles-ci pour sensibiliser les participant·e·s aux pratiques écoresponsables mises de l'avant par l'organisation. En ce sens, voici des pratiques quotidiennes à adopter au sein de la Corporation :

- sensibiliser les participant-e-s aux différentes actions écoresponsables du Salon du livre de l'Outaouais et de la Maison des arts littéraires
- réduire l'utilisation du papier et/ou favoriser l'utilisation de papier recyclé
- limiter les impressions
- favoriser la réutilisation des documents imprimés
- favoriser les impressions recto verso
- favoriser la transmission électronique de l'information
- limiter l'envoi de courriels volumineux


## 5. Officialisation

Cette politique écoresponsable a été approuvée par le conseil d'administration de la Corporation du Salon du livre de l'Outaouais en date du 9 septembre 2024. Elle sera en vigueur à compter du 9 septembre 2024, et le restera tant et aussi longtemps qu'elle ne sera pas modifiée ou abolie.

  
Claudia Legault-Dallaire  
Présidente du conseil d'administration  
de la Corporation du Salon du livre de l'Outaouais

10 septembre 2024

Date

  
Mélanie Rivet,  
Directrice générale de la  
Corporation du Salon du livre de l'Outaouais

10 septembre 2024

Date